

Résolution adoptée

Séance plénière du 10 février 2026

« *Quartiers urbains populaires* : parlons solutions ! »

Déclaration du groupe Entreprises

Le groupe Entreprises accueille positivement cette résolution.

Saluons une approche économique pragmatique. La résolution insiste sur le besoin de développement économique local, mieux évalué et soutenu, la nécessité de co-construction avec les acteurs économiques, la valorisation de projets entrepreneuriaux innovants. Le groupe Entreprises en est convaincu : le développement économique des quartiers passera également par le développement de l'économie auprès de la population concernée.

Les entreprises sont reconnues comme acteurs essentiels des solutions. Le texte souligne la place des entreprises du secteur marchand et non marchand dans les initiatives locales, l'intérêt des partenariats efficaces avec les entreprises dans les quartiers urbains sensibles et le rôle des entreprises dans l'emploi des jeunes, l'alternance, la lutte contre les biais de recrutement. Le tissu économique est en effet un puissant moteur de cohésion sociale.

Pointons un élément structurel important : il faut maintenir le maintien ou l'adaptation de dispositifs utiles (ZFU-TE, aides à l'apprentissage) comme le souligne cette résolution. Le groupe Entreprises soutient l'idée de stabilité, lisibilité et simplification des politiques publiques. En cela il rejoint les recommandations sur les remises en cause non évaluées de dispositifs et la nécessité de mieux accompagner plutôt que multiplier les porteurs de projets. Tous les acteurs, nous le savons, ont besoin de stabilité.

Certaines priorités pourraient se dégager tant pour la continuité de l'action publique que pour les acteurs économiques. Il apparaît en effet nécessaire de continuer à participer au désenclavement économique et symbolique des quartiers. Il faut évidemment soutenir les initiatives telles que Les projets de pôles d'attractivité économiques dans les quartiers, l'accueil d'événements (forums métiers, immersions en entreprises, etc.), le soutien aux projets culturels et sportifs porteurs de mobilité sociale.

Il faut aussi continuer à transformer de manière pérenne ces quartiers pour qu'ils retrouvent pleinement leur attractivité. Il s'agit de faciliter l'accès au logement et la mobilité professionnelle notamment pour les quartiers urbains encore trop enclavés. Soulignons l'action de certaines agences notamment l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU) soutenue fortement par Action Logement depuis sa création : le plan qui a démarré en 2014 prévoit la transformation profonde de 447 quartiers prioritaires de la politique de la ville en intervenant fortement sur l'habitat pour favoriser la mixité sociale dans ces territoires. Cette mixité s'avère essentielle pour lutter contre les fractures sociales et urbaines.